

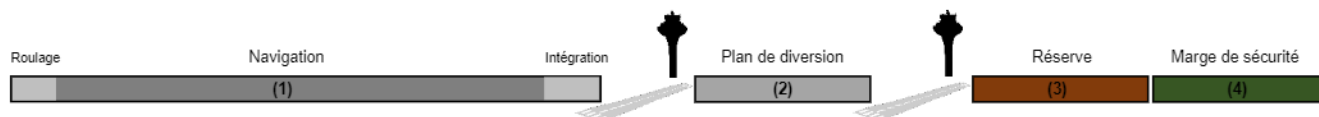
# BILAN CARBURANT/ÉNERGIE EN VFR

ÉTAPE :

Établir un bilan carburant par étape

AVION :

CONSO HORAIRE :



FORFAIT ROULAGE (mini 5 minutes)	DURÉE DE LA NAVIGATION		INTÉGRATION TERRAIN <small>(en prenant en compte la route et les retards dans le trafic)</small>	(1) TEMPS POUR L'ÉTAPE
	TEMPS SANS VENT	PRISE EN COMPTE DES : - CONDITIONS MÉTÉO, - ÉLÉMENTS INCIDENCE PERFO, - RETARDS ATTENDUS.		
		+		
		+		

**PLAN DE DIVERSION** : la situation la plus critique semble être **une remise de gaz à destination, la navigation jusqu'au terrain de dégagement, l'intégration et enfin l'atterrissage.**

(1) TEMPS POUR L'ÉTAPE	
(2) PLAN DE DIVERSION Terrain choisi :	
(3) RÉSERVE FINALE <small>Mini : 10 min (jour, local, vue terrain) / 30 min (jour) / 45 min (nuit)</small>	
(4) MARGE DE SÉCURITÉ (→ ALÉAS)	
<b>MINIMUM RÉGLEMENTAIRE AU PARKING</b>	(1) + (2) + (3) + (4)
<b>CARBURANT/ÉNERGIE RÉEL À BORD</b> <small>(quantité utilisable)</small>	

CARBURANT EN LITRES

## (2) PLAN DE DIVERSION

Conformément au SERA.2010, le pilote doit prévoir un **PLAN DE DIVERSION** à l'arrivée (dégagement à destination). Cette réglementation est applicable uniquement lors de la préparation, pas en vol.

## (4) MARGE DE SÉCURITÉ

C'est le carburant embarqué pour pallier les aléas, il est à la **discrétion du commandant de bord**.

Conformément au NCO.OP.125a) : (...) la quantité de carburant/d'énergie et d'huile transportée à bord soit suffisante, compte tenu (...) de **tout aléa** dont on peut raisonnablement prévoir qu'il aura une incidence sur le vol.

## CARBURANT/ÉNERGIE RÉEL À BORD

Vous devez partir en vol avec Carburant/énergie réel à bord  $\geq$  Minimum au parking. Utilisez la masse réelle de carburant à bord pour vos calculs de masse (limitations et performances).

## CARBURANT INUTILISABLE

Sur certains avions une partie du carburant est inutilisable (information disponible dans le *Manuel de vol*). Vous devez considérer uniquement la quantité de carburant utilisable pour la comparer au minimum au parking.

## GESTION CARBURANT EN VOL NCO.OP.185 Gestion en vol du carburant

En vol vous devez **contrôler l'autonomie carburant à intervalles réguliers**. Ces contrôles vous permettront de **vous assurer que l'autonomie est suffisante** pour **rejoindre la destination** (ou un autre terrain) et **avoir la réserve finale** (30 minutes en navigation de jour).